



RAPPORT FINAL **FORUM AFRICAIN DE LA FINANCE ISLAMIQUE**

Les 17 et 18 octobre 2016 se sont tenues, au Palais des Congrès de l'Hôtel Sofitel Ivoire d'Abidjan, les assises du deuxième Forum Africain de la Finance Islamique.

Cette rencontre internationale de haut niveau a réuni d'importantes personnalités issues des institutions financières « conventionnelles » et des institutions islamiques de financement du développement, les décideurs publics, les responsables des institutions centrales d'émission monétaire, les acteurs du secteur privé et la société civile.

Les assises ont démarré par la cérémonie d'ouverture au cours de laquelle plusieurs allocutions ont été faites par les représentants de la Société Islamique de Développement du Secteur Privé, de la BADEA, de la BCEAO, de la BOAD, de la Banque Mondiale, par Madame KABA Nialé, Ministre du Plan et du Développement et par son Excellence, Monsieur KABLAN Duncan, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire.

Elles se sont poursuivies par une série de panels dont les thématiques se sont articulées autour de la problématique de la promotion de la finance islamique en soutien au développement du secteur privé, perçu par les Etats africains comme un levier nécessaire à l'accélération de la croissance et du développement durable.

Plus spécifiquement, les échanges féconds qui ont jalonné ces deux journées d'assises ont permis de relever les points suivants :

1. depuis le premier forum de septembre 2015, d'importantes décisions ont été adoptées et de nombreuses initiatives sont prises en Afrique en général et en Afrique de l'Ouest en particulier pour promouvoir la finance islamique. En témoignent :
 - le renforcement du cadre juridique et institutionnel par la BCEAO et par les Etats ;
 - l'ouverture de guichets islamiques par les Institutions financières de développement (BOAD, BAD, ...) ;
 - l'émission de Sukuk par les Etats à travers leurs Trésors Publics ;,
 - la première cotation des obligations islamiques sur la place financière ouest africaine par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières à Abidjan le 18 octobre 2016 ;
2. les autorités des institutions financières islamiques et les décideurs publics ont la conviction partagée du rôle moteur à assigner au secteur privé pour assurer la durabilité de la croissance et lui permettre d'être un vecteur de redistribution des richesses, de création d'emplois stables et d'inclusion sociale.

Relativement à cette question centrale, le Forum Africain de la Finance Islamique 2016 a formulé les recommandations ci-après :

1. l'accomplissement des diligences en vue de l'émission de Sukuk par les entreprises opérant dans le secteur privé. Une telle initiative s'avère opportune pour renforcer les capacités financières des entreprises privées à élargir leur base productive en Afrique ;
2. l'assistance de la Société Islamique de Développement en vue de renforcer les capacités des acteurs du secteur privé africain à capter les ressources financières islamiques en faveur des projets d'infrastructures ;
3. la promotion de l'économie numérique en soutien à la vulgarisation de la microfinance islamique ;
4. l'insertion de modules de finance islamique dans les programmes de formation initiale et continue dispensés en Afrique ;

5. l'examen des modalités d'optimisation de financement islamique pour les Etats africains sous-programme avec les Institutions internationales de financement conventionnel du développement ;
6. le renforcement des capacités des Etats africains en matière de contractualisation suivant le mode du « Partenariat Public Privé » qui se présente comme une solution palliative à la contrainte de taux d'endettement ;
7. la revue du cadre fiscal des Etats africains aux fins d'assurer la neutralité fiscale des opérations financées par les instruments de la finance islamique ;
8. la poursuite des activités de sensibilisation des acteurs et des populations africaines à la finance islamique ;
9. la standardisation des produits islamiques et leur simplification en vue d'en faciliter l'appropriation par les utilisateurs ;
10. l'ouverture des réflexions sur l'intégration des spécificités des opérations financières islamiques dans le cadre comptable africain de manière à garantir la fiabilité de l'information financière ;
11. l'élaboration de directives par les Institutions monétaires centrales relativement d'une part aux ratios prudentiels à observer par les établissements bancaires et les systèmes financiers décentralisés, d'autre part à l'optimisation de la gestion de la liquidité par les établissements traitant des instruments financiers islamiques surtout en matière de refinancement ;
12. l'ouverture d'une réflexion sur l'éventualité de la création d'un marché financier islamique africain.

Les participants au deuxième Forum Africain de la Finance Islamique expriment leur infinie reconnaissance aux Autorités ivoiriennes en particulier, et au Peuple ivoirien en général pour la qualité de l'accueil qui leur a été réservé durant ces deux jours dans ce havre de paix qu'est Abidjan.

Ils marquent leur grande admiration à Son Excellence, Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire pour sa quête inlassable de solutions alternatives innovantes aux contraintes de financement du développement en Afrique, en Afrique de l'Ouest et en Côte d'Ivoire.

Ils expriment enfin un satisfecit à Son Excellence, Monsieur KABLAN Duncan, Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, à Madame KABA Nialé, Ministre du Plan et du Développement ainsi qu'à l'ensemble des membres du Gouvernement et à la Société Islamique de Développement pour la parfaite organisation du présent forum.

Fait à Abidjan, le 18 octobre 2016.

Pour le Forum
Le Président du Comité Scientifique

Dr KONAN Narcisse
Conseiller Technique du
Ministre du Plan et du Développement